#17
MAI-JUIN
2025

MÂCON

LE MAGAZINE DE LA VILLE

Grandir à Mâcon

p. 14-19

MÂCON
L'ÉNERGIE POUR VOUS, AVEC VOUS !

sommaire

MÂCON
LE MAGAZINE DE LA VILLE

4 > INSTANTANÉ

6 > DANS LE RÉTRO

8 > ZOOM SUR...
Le budget 2025

10 > DÉCRYPTAGE
Tout savoir sur le jumelage

11 > ZAPPING
Places au sport au cœur de ville

14 > GRAND ANGLE
Grandir à Mâcon

20 > EN ACTION
Des travaux au port de plaisance

22 > EN TÊTE À TÊTE
Lubin Fayard, champion de voile

24 > DANS LES COULISSES...
de la préparation d'une exposition au Musée des Ursulines

26 > ON A TESTÉ
Le sport santé

27 > SORTIES
La médiathèque se (re)met au vert

34 > C'ÉTAIT MÂCON
Une histoire de crime, rue des Ursulines

Magazine édité par la Ville de Mâcon (service communication)
Quai Lamartine - 71018 Mâcon Cedex
Contact : magazine@ville-macon.fr

Directrice de la publication : Claude Cannet
Responsable du service communication : Aurore Carillon
Rédactrice en chef : Delphine Cresson
Rédacteurs : Philippe Sévy, Jean-Philippe Auray, José Raymond, Vincent Martin
Création et réalisation : Lydie Hottin
Crédit photos : Ville de Mâcon : Gaël Fontany, Dimitri Clar, Marine Detroyat, Anthony Litaudon, Étienne Gatheron et Delphine Cresson - Adobe Stock
Parution : mai 2025 ; **ISSN :** 2826 – 9500 ;
Dépôt légal : mai 2025
Impression : JF Impression - 296 rue Patrice-Lumumba 34075 Montpellier ; impression certifiée Imprim'Vert sur papier écolabellisé.

PEFC 10-32-3010

Jean-Patrick Courtois

“ La jeunesse reste au cœur de nos priorités ”

Grandir, c'est une étape essentielle. C'est apprendre, s'épanouir, gagner en confiance. C'est se construire à son rythme, en découvrant peu à peu ses envies, ses forces, ses repères. Et ici, à Mâcon, nous voulons offrir à chaque jeune un cadre qui lui permette de le faire dans les meilleures conditions.

C'est un engagement que nous prenons très concrètement, avec les équipes de la Ville et tous les acteurs mobilisés sur le terrain. Le Projet Éducatif Local, les actions de la cohésion sociale, les animations sportives, le soutien d'Infos Jeunes… Tout cela participe à un objectif simple : accompagner nos enfants, nos adolescents, nos jeunes adultes dans toutes les dimensions de leur développement.

Je crois profondément que notre jeunesse a du potentiel. Elle a de l'énergie, de l'imagination, de la générosité. À nous de lui offrir les moyens d'aller au bout de ce qu'elle peut entreprendre. Cela passe par l'accès à la culture, au sport, aux loisirs, à la vie associative. Mais aussi par des lieux adaptés à leurs besoins, des équipements modernes, des espaces où ils se sentent à leur place.

Nous avons fait ce choix depuis plusieurs années. Le terrain de basket 3x3, très apprécié, en est un bon exemple. Le centre de loisirs Pillet, entièrement rénové, propose aujourd'hui un accueil de qualité, conforme aux attentes des familles et des professionnels.

La jeunesse reste au cœur de nos priorités. Elle représente l'avenir de notre ville. C'est pourquoi nous continuerons à investir, à écouter, à proposer. Il est essentiel que chaque jeune Mâconnais se sente encouragé, reconnu, soutenu dans son parcours.

Je le dis avec fierté : Mâcon a la chance d'avoir une jeunesse vivante et engagée. C'est une richesse précieuse, et nous serons toujours aux côtés de celles et ceux qui la font grandir.

Jean Patrick Courtois

édito

#connectés

SUIVEZ-NOUS

Facebook : @Villedemacon
Instagram : @villedemacon
Twitter : @VilleDeMacon
Linkedin : Ville de Mâcon

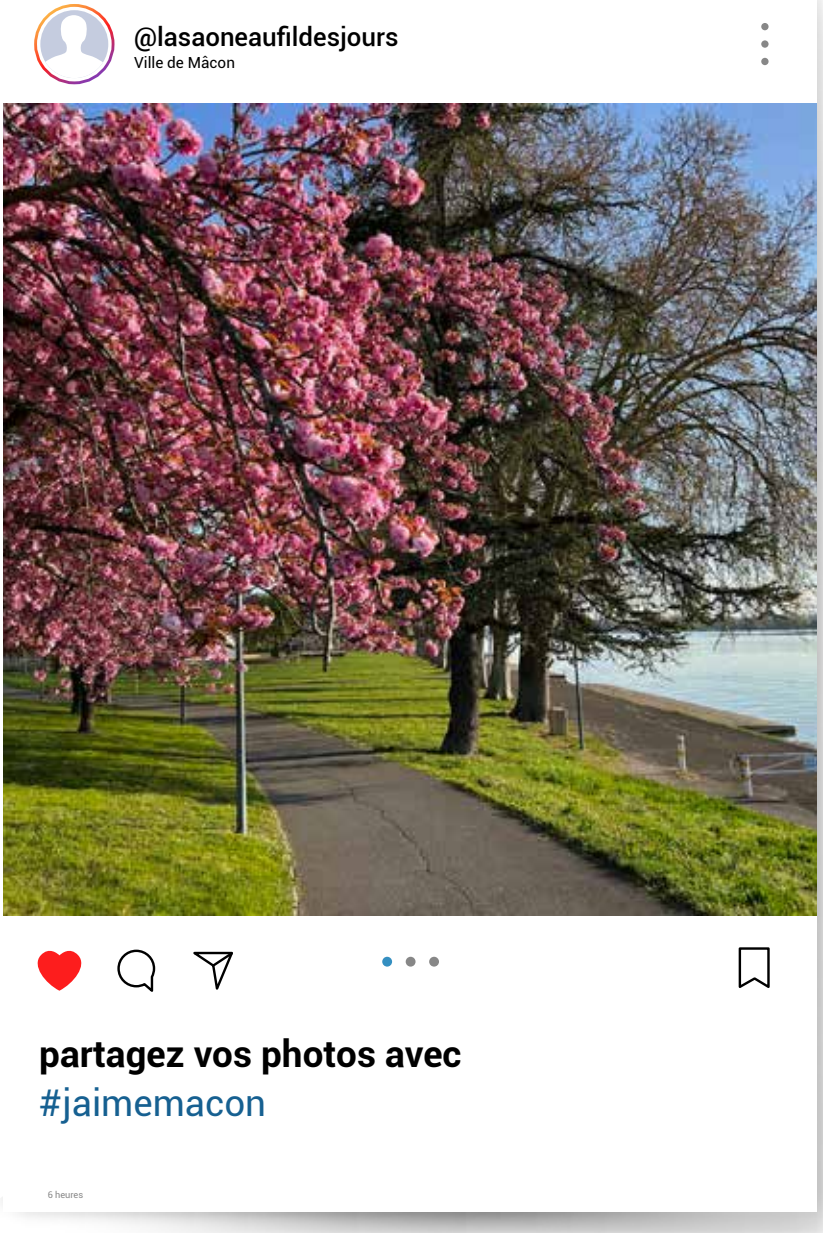

www.macon.fr

Pour renforcer sa lutte contre les moustiques, la Ville de Mâcon fournit gratuitement des nichoirs à mésanges aux habitants. Pour réserver votre nichoir, scannez ce QR code et remplissez un formulaire :

Votre magazine est en ligne

Plus d'infos sur **www.macon.fr**

instantané

instantané

Mâcon au rythme **du duathlon**

Les 5 et 6 avril, plus de 1 100 participants venus de tout l'hexagone ont foulé le sol mâconnais à l'occasion du championnat de France de duathlon organisé par le Triathlon Club de Mâcon. Si le soleil a brillé pour ces deux jours de compétition, il n'était pas le seul au rendez-vous. Entre course à pied et tours de vélo, les athlètes féminines et masculins ont en effet enchaîné les performances et engrangé les titres de champion de France et les médailles offrant du beau spectacle et des finales de rêve au public mâconnais.

Plus de 650 jobs d'été à pourvoir

Rendez-vous incontournable pour tous les jeunes à la recherche de leur premier travail pendant les vacances, le salon des jobs d'été a une nouvelle fois connu une belle affluence. Pour sa 22e édition le 5 avril dernier, plus de 900 personnes sont en effet venues à la rencontre des 24 entreprises présentes au job-dating pour déposer leurs CV ou décrocher un premier contrat. Au total, 45 entreprises avaient déposé 315 offres pour les mineurs, 610 pour les plus de 18 ans et 100 en Europe et à l'international.

Un potager géant en centre-ville

Depuis mi-avril, l'Esplanade Lamartine accueille l'exposition « Dessine-moi… un potager ». Lancée l'an dernier pour remplacer « Bonne année », cette opération printanière a cette année fait pousser carottes, brocolis, salades, fleurs et autres fruits et légumes sur les bords de Saône. Imaginé, dessiné et créé par les enfants et les professeurs de 42 classes de maternelle de Mâcon, ce potager géant et coloré est à découvrir jusqu'au 12 mai.
Les photos sont exposées sur neuf grands cubes offrant une déambulation originale au milieu d'un jardin urbain pas comme les autres.

Un carnaval haut en couleur

Jour de fête le 22 mars dans les rues du centre-ville et sur l'Esplanade Lamartine. Plus de 3 000 personnes ont défilé dans les rues de Mâcon déguisées et maquillées pour le carnaval. Petits et grands ont rivalisé d'imagination pour mettre de la couleur et de la bonne humeur dans le joyeux cortège emmené par des batucadas et des danseuses sur échasses. Les élèves de l'École professionnelle des arts de la scène (Epas) ont eux aussi participé à cette belle fête en animant une boum géante qui a fait danser la foule.

Les enfants prolongent **la magie des Jeux**

Moins d'un an après les Jeux de Paris, la ferveur olympique perdure dans les écoles et les collèges de Mâcon. Pendant une semaine, des classes de 6e des collèges Schuman et Saint-Exupéry et des enfants de CM2 des écoles Arc-en-Ciel, Vincent-Auriol, Marcel-Pagnol, Georges-Brassens, Jean-Moulin et Jules-Ferry se sont retrouvés au Cosec Saint-Exupéry et au Palais des sports. Ils ont (re)découvert des activités sportives et para sportives (athlétisme, volley assis, danse, boccia, aviron sur ergomètres) avec leurs professeurs et le service des Sports de la Ville de Mâcon.
Tout cela en partageant les valeurs du sport et de l'Olympisme.

Un budget responsable et ambitieux

Budget total : 137,7 M€

Fonctionnement : 83,5 M€
Investissement : 54,2 M€

Dans un contexte budgétaire délicat, marqué notamment par la hausse des charges de fonctionnement, la Ville va continuer d'investir pour poursuivre les grands projets engagés, en lancer de nouveaux, et conforter ainsi l'attractivité du territoire tout en répondant aux besoins quotidiens des habitants.

Grâce à des finances saines, une maîtrise des dépenses et une gestion rigoureuse, le budget 2025 se veut en effet ambitieux, structurant et tourné vers l'avenir sans mettre en péril l'équilibre de la collectivité, ni puiser dans les réserves, ni même augmenter les impôts sur les ménages mâconnais. Les différents taux d'imposition locaux sont stables, comme ils le sont depuis 2016.

La Ville de Mâcon va travailler dans la continuité des investissements déjà réalisés pour être toujours plus attractive et innovante. Avec plusieurs priorités : développer le bassin d'emploi et le tissu économique, offrir un cadre de vie agréable, sécurisé et raisonné aux habitants du centre-ville et de tous les quartiers, proposer une programmation culturelle et sportive riche et diversifiée, maintenir le niveau de service aux Mâconnais et les aides aux associations locales, ou encore renforcer l'insertion et l'inclusion des publics les plus fragiles pour accompagner celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Culture
25,6 M€

Lancement d'une première tranche de travaux dans le cadre de la réhabilitation du Vieux Saint-Vincent

Achèvement de la salle de spectacle des Cordeliers

Travaux à la MJC de l'Héritan (mise en accessibilité…)

Sports
23,9 M€

Rénovation des sols du terrain de basket à Flacé

Aménagement de deux terrains de Beach-volley sur le site du parc nord

Lancement des travaux de reconstruction du Cosec Schuman

Jeunesse
15,5 M€

Réhabilitation de l'annexe de la maison de quartier des Gautriats

Poursuite des études dans le cadre des projets de construction du nouveau centre social de la Chanaye, des points enfants loisirs de Bioux et des Blanchettes

Conseil Municipal des Jeunes

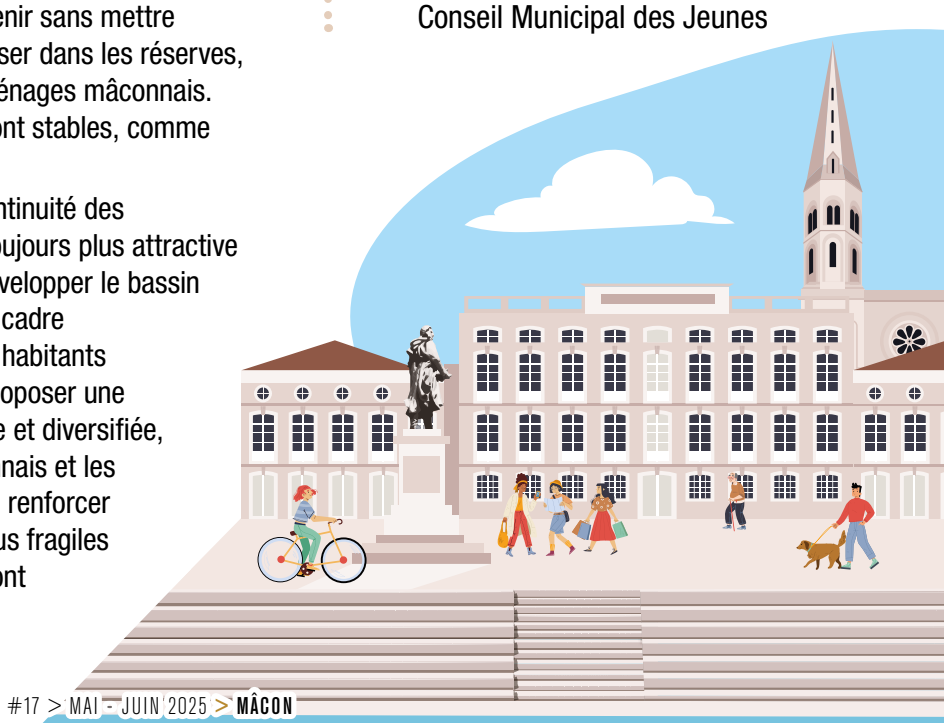

Environnement
2,6 M€

Poursuite du programme de réhabilitation énergétique des bâtiments publics afin de générer des économies sur les consommations de fluides

Poursuite des études d'installation de photovoltaïque sur les bâtiments et parkings publics et d'accompagnement du projet de parc photovoltaïque sur le site de la Grisière

Action économique
4,5 M€

Finalisation du programme de restructuration de l'Îlot des Minimes, avec notamment la réalisation d'une salle d'exposition et l'extension des halles marchandes

Transports
8,7 M€

Poursuite des aménagements cyclables dans le cadre du schéma de déplacements doux

Santé et action sociale
2,9 M€

Poursuite de l'engagement de la Ville auprès du Centre communal d'action sociale

Finalisation des travaux de la maison médicale

Sécurité et salubrité publique
3,7 M€

Poursuite du programme de vidéoprotection (lutte contre les dépôts sauvages, sécurité)

Renforcement des actions entreprises contre les nuisibles

Enseignement, formation professionnelle, apprentissage
21,4 M€

Travaux annuels de gros entretien et d'aménagement du patrimoine scolaire dans le cadre des dossiers « Dotations Politique de la ville »

Aménagement des territoires et habitat
28,9 M€

ANRU 2 sur le quartier de La Chanaye

Réhabilitation de l'Espace Carnot

Poursuite des travaux de reprise des structures de chaussées

3,686 M€ d'aides aux associations

Les associations mâconnaises participent au développement et à l'attractivité du territoire. Consciente de ce rôle majeur, la Ville maintient depuis 2001 son soutien financier et logistique aux acteurs associatifs locaux. À Mâcon, les associations sont un pilier du lien social, du sport, de la culture, de la solidarité. Elles mobilisent, accompagnent, animent et bénéficieront cette année de subventions importantes avec plus de 3,6 M€ d'aides.

Le Jumelage expliqué

« Les jumelages, c'est la rencontre de deux communes qui entendent proclamer qu'elles s'associent pour agir dans une perspective européenne, pour confronter leurs problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits ».

Jean Bareth (l'un des pères fondateurs du Conseil des Communes et Régions d'Europe. CCRE)

9

Comme le nombre de villes et de pays avec lesquels la ville de Mâcon est jumelée : Neustadt an der Weinstrasse (Allemagne), Crewe et Nantwich (Grande Bretagne), Overijse (Belgique), Macon en Georgie (États-Unis), Lecco (Italie), Alcazar de San Juan (Espagne), Eger (Hongrie), Santo Tirso (Portugal). Mâcon est partenaire avec la ville de Hammana (Liban).

1956

Le plus ancien jumelage avec Neustadt an der Weinstrasse (Allemagne) depuis le 26 juin 1956. Louis Escande et son homologue allemand, Edwin Hartmann, signent officiellement le jumelage entre Mâcon et Neustadt ; premier jumelage d'une longue série entre des villes de Bourgogne et des villes de Rhénanie-Palatinat.

40 ans

Cette année, la Ville de Mâcon et celle d'Eger (Hongrie) fêtent quatre décennies de jumelage. Les deux villes sont en effet jumelées depuis le 11 mai 1985.

à 9 000 km

de son homonyme française, Macon en Géorgie est une des villes les plus dynamiques du sud-est des États-Unis.

17 000

C'est le nombre d'habitants que compte Santo Tirso, située au Nord du Portugal. C'est la ville jumelée la moins peuplée.

Avec ses

2 400

hectares de vignes, Neustadt est la première commune viticole d'Allemagne.

47

La population d'Overijse est très cosmopolite. On compte 47 nationalités pour 24 000 habitants.

Le saviez-vous ?

Pour les villes, le jumelage est une façon de coopérer dans le domaine de la culture, du patrimoine, du sport, du tourisme, de l'économie ou encore de l'éducation. Des échanges et des correspondances scolaires entre collégiens et lycéens des différents pays sont régulièrement organisés. Cela permet aux jeunes de se rencontrer, de nouer des relations amicales durables, de découvrir d'autres langues et cultures... La participation de Mâcon à l'Université des Nations et autres rendez-vous (défi sportif en Belgique, fêtes traditionnelles locales, salons et marchés gourmands...) permettent au comité de jumelage de valoriser le territoire mâconnais et d'enrichir les liens d'amitié entre les différents pays.

« Places au sport » au cœur de ville

Après une année 2024 riche en sport et marquée par la belle réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la Ville de Mâcon a souhaité prolonger l'engouement et le plaisir autour de cet événement avec un nouveau programme de découverte et d'animations sportives.

Gratuit et ouvert à tous à partir de 6 ans, le dispositif « Places au sport » propose des activités sur la place Saint-Pierre et l'Esplanade Lamartine. L'objectif est de faire découvrir certaines disciplines, d'attirer de nouveaux pratiquants et de proposer des animations sportives au cœur de ville. « Places au sport » est aussi l'occasion de valoriser des sports moins médiatisés comme le golf, l'auto modélisme ou la voile.

Plusieurs animations et des initiations seront ainsi proposées au public avec la présence des associations mâconnaises et de leurs licenciés qui viendront mettre en valeur leur sport de prédilection. Une date a déjà eu lieu en avril, d'autres sont programmées les mercredis et samedis jusqu'à la fin de l'été.

Samedi 17 mai : golf, place Saint-Pierre de 10 h à 18 h, avec l'association du Golf de Mâcon-La Salle

Mercredi 9 juillet : tennis de table et handball, place Saint-Pierre de 14 h à 18 h avec Mâcon Tennis de table et Mâcon Handball

Samedi 12 juillet : tennis de table et escrime, place Saint-Pierre de 14 h à 18 h avec Mâcon Tennis de table et Mâcon Escrime

Samedi 23 août : golf et handball sur l'Esplanade Lamartine de 10 h à 18 h avec l'association du Golf de Mâcon La Salle et Mâcon Handball ; démonstrations et initiations de voile de 14 h à 18 h sur l'Esplanade Lamartine avec le Club de Voile de Mâcon ; escrime place Saint-Pierre de 14 h à 18 h avec Mâcon Escrime

Samedi 30 août : judo et automodélisme, place Saint-Pierre de 14 h à 18 h avec Mâcon judo et le Club Auto models mâconnais

> **Plus d'informations sur www.macon.fr**

Un Repair café géant pour donner une seconde vie aux objets

Samedi 17 mai, le Repair Café Val de Saône accueille ses homologues de Bourgogne-Franche-Comté et d'Auvergne-Rhône-Alpes à la salle des fêtes de Sennecé-les-Mâcon. Pour la première fois localement, 120 réparateurs seront à pied d'œuvre le temps d'un après-midi de 15 h 30 à 19 h 30 pour remettre en marche tout appareil défectueux.

La centaine de « doigts de fée » ainsi réunis en un même lieu se propose de relancer tout objet récalcitrant à l'exception des voitures et des téléviseurs. Appareils électro-ménagers, électroniques et informatiques, outils de jardin, objets en bois et autres vêtements sont les bienvenus.

« On répare tout ce qui se trouve dans une maison et alentour. Même les chaises longues retrouvent une nouvelle jeunesse. Le taux de réussite est de 78 % », souligne Martine Dumas, présidente du Repair Café Val de Saône.

L'intervention est totalement gratuite et le café est offert : *« Il s'agit de co-réparation. Pour nous, la convivialité est importante ! »* Le visiteur ne paie que les pièces détachées remplacées que l'imprimante 3D n'aura pas pu reproduire. Même le prix de l'adhésion est libre.

Ceux qui rateront cette occasion pourront se rattraper lors d'une des permanences du Repair Café Val de Saône, qui se tiennent régulièrement à la salle familiale de Flacé. L'association mâconnaise compte aujourd'hui près de 100 bénévoles et plus de 900 adhérents, preuve du succès rencontré par le concept né il y a quinze ans aux Pays-Bas.

> **Plus d'informations sur www.repaircafevaldesaone.fr**

Une micro-forêt prend racine aux Blanchettes

La Ville de Mâcon compte désormais trois micro-forêts urbaines. Après celle plantée en 2022 rue de La Déserte, entre les quartiers nord des Gautriats et de Marbé, puis celle sortie de terre au printemps 2023, aux portes de La Chanaye, rue Claude Guichard (à proximité de la salle de Champlevert), une nouvelle micro-forêt vient d'être créée dans le quartier des Blanchettes.

Réalisé, comme les deux premières, en partenariat avec l'association du Rotary Club mâconnais, cet espace s'étend sur deux parcelles d'une surface totale de 280 m² aux abords de la cour de l'école élémentaire Marcel Pagnol. 800 arbres et arbustes de six variétés différentes ont été plantés par une quarantaine d'enfants des Points Enfants Loisirs des Blanchettes et de Bioux et de l'école Marcel Pagnol, accompagnés par les équipes des Espaces verts de la Ville qui ont ensuite réalisé le paillage.

Il faudra attendre deux ans pour que cette micro-forêt urbaine prenne forme et offre à terme un nouvel îlot de fraicheur en ville. Ce projet permet également de sensibiliser les enfants à la biodiversité et à la protection de l'environnement.

zapping

zapping

Balades urbaines **dans les quartiers**

Les 9 et 17 avril, le quartier des Saugeraies-Gautriats a accueilli les deux premières balades urbaines organisées à Mâcon dans le cadre du contrat de ville de Mâconnais-Beaujolais Agglomération.

Ces temps d'échanges et de rencontres sur le terrain visent à renforcer les liens entre les habitants, les collectivités, les services de proximité et les bailleurs sociaux. Ils permettent également d'apporter des solutions concrètes à certaines préoccupations du quotidien en favorisant la participation citoyenne. Les équipement publics, la sécurité, les déplacements, la gestion des déchets… sont autant de sujets abordés pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Les trois autres quartiers prioritaires (Les Blanchettes, La Chanaye-Résidence et Marbé) accueilleront aussi des balades urbaines.

Comprendre la vaccination et **se faire vacciner à Marbé**

La Maison de la Santé du Mâconnais, centre de santé infirmier implanté dans le quartier de Marbé, dispense des soins infirmiers à domicile et sur place. Depuis décembre 2024, suite à un appel à projets lancé par la CPAM, une permanence gratuite d'information sur la vaccination a été mise en place dans les locaux situés au 1618 avenue Charles de Gaulle. Cette permanence se tient une fois par semaine, sur rendez-vous. Elle permet de faire le point sur son statut vaccinal : vaccins à jour, dates des prochains rappels, réticences à la vaccination... Cet entretien peut aboutir à des recommandations vaccinales et à la prescription du ou des vaccins à réaliser. Un rendez-vous peut être fixé pour la réalisation du vaccin si la personne le souhaite.
Contact et rendez-vous au 03 85 21 01 10.

42

C'est le nombre d'arbres plantés l'an dernier sur la commune associée de Saint-Jean-le-Priche sur différents sites : parc de la mairie, parking du cimetière, école élémentaire et parking communal. À cela, s'ajoutent 24 plantes grimpantes sur clôtures, route des Molards.

C'est le Printemps **des boutiques !**

Vendredi 16 et samedi 17 mai, l'association des commerçants du centre-ville Mâcon Tendance organise le Déballage 100 % Boutiques. Depuis trois ans, ce rendez-vous incontournable propose non plus une, mais deux journées de shopping à prix réduits dans les rues du cœur de ville. De 9 h à 19 h, les commerçants déballeront devant leurs boutiques, l'occasion de faire des bonnes affaires, mais aussi de se balader et de (re) découvrir le centre-ville, ses rues nouvellement refaites, ses terrasses aménagées et la diversité de son offre commerciale. Le Déballage 100 % Boutiques sera précédé du Printemps des boutiques, une quinzaine commerciale avec 6 000 € de chèques cadeaux Mâcon Tendance (d'une valeur de 10 à 500 €) à gagner.
Plus d'informations sur www.macon.fr

Des travaux de rénovation énergétique au COM

Le centre omnisports de Mâcon (COM) accueille chaque année de nombreux sportifs, des associations et des fédérations pour des compétitions nationales, des stages ou des formations. Si cet équipement municipal est idéal pour la préparation des athlètes et l'accueil des stagiaires avec de nombreuses salles de sport et de réunion, il est aussi vieillissant. Depuis le début d'année, le COM est donc en cours de rénovation. Ces travaux énergétiques concernent la toiture du bâtiment avec la réfection de l'isolation thermique et de l'étanchéité. Les locaux sportifs vont également bénéficier du changement de toutes les huisseries (fenêtres et baies vitrées). Ces travaux dont le coût total s'élève à 750 000 € HT devraient se terminer fin mai. Cette première tranche de travaux sera suivie de travaux sur la partie hébergement.

Grandir à Mâcon

6 000 Mâconnais ont aujourd'hui entre 3 et 16 ans. La Ville se mobilise au quotidien pour ces enfants, adolescents et jeunes adultes qui grandissent sur son territoire.

Les services et leurs agents les accompagnent en effet dans leur cheminement vers l'âge adulte grâce à différents dispositifs et de nombreux équipements sportifs, culturels, éducatifs et solidaires. Cette offre très complète répond de manière adaptée aux besoins des jeunes et s'enrichit régulièrement avec de nouveaux projets.

Les structures et les services municipaux travaillent de manière transversale et complémentaire pour répondre aux besoins croissants et garantir une offre riche et attractive pour ses enfants et ses jeunes.

grand angle

grand angle

La Ville propose à chaque jeune Mâconnais un parcours éducatif cohérent et de qualité. Avant, pendant et après l'école, des dispositifs sont mis en place pour les élèves scolarisés dans les écoles primaires de Mâcon. Ils accompagnent les jeunes tout au long de leur parcours scolaire, péri et extrascolaire avec des programmes d'activités variés et adaptés. Parmi ces dispositifs, le Temps après l'école (TAE) avec une palette d'activités culturelles et sportives proposées deux soirs par semaine aux enfants de primaires et deux écoles maternelles, les classes découvertes ou le Programme de réussite éducative (PRE) qui s'adresse aux jeunes de 6 à 16 ans et entend favoriser la réussite et le bien-être du jeune, l'aider à devenir autonome ou encore prévenir l'échec scolaire, par le biais de parcours individualisés.

Les collégiens habitant sur le territoire mâconnais bénéficient également d'un accompagnement et d'une aide aux devoirs. Ce dispositif gratuit est accessible à tous les collégiens de la 6e à la 4e qui résident à Mâcon. Les ateliers se déroulent le soir après les heures de classe et/ou le mercredi. L'objectif est d'aider les élèves à faire leurs devoirs tout en apportant une aide méthodologique et en favorisant l'acquisition des bonnes démarches de travail.

L'accès à ce dispositif est réservé aux jeunes qui font preuve de motivation et d'une volonté de progresser. 140 élèves bénéficient de ce dispositif dans cinq lieux d'accueil répartis sur la ville : Saugeraies, Marbé, Blanchettes, La Chanaye et le centre-ville.

témoignages

Evra et Osman-Efi, **élèves de 6e et 5e au collège Saint-Exupéry**

« On vient à l'aide aux devoirs qui a lieu le vendredi à 17 h 30 après les cours. Pendant une heure et demie, on fait nos devoirs et si on ne comprend pas quelque chose, les animateurs nous aident et nous expliquent pour que l'on y arrive seuls la prochaine fois. On est volontaires pour participer à cette aide aux devoirs. Grâce à ça, on a amélioré nos résultats dans certaines matières. »

Charlotte, **référente de l'aide aux devoirs de La Chanaye**

« L'aide aux devoirs, c'est aussi une ouverture aux autres avec des jeunes à l'écoute et volontaires. Il y a un climat de confiance qui s'installe entre eux et les animateurs et qui amène des progrès autant au niveau des notes que de l'intérêt qu'ils peuvent porter aux autres et à de nouvelles choses. On voit vraiment une belle évolution de leur part au fil des mois. »

grand angle

200

enfants encadrés
par une quarantaine d'animateurs fréquentent le TAE chaque soir. 1000 enfants sont inscrits au total.

3 271

élèves
(maternelles et élémentaires)

S'éveiller et découvrir

Dès leur plus jeune âge, les enfants mâconnais bénéficient de nombreux dispositifs favorisant la découverte, l'initiation et la sensibilisation à diverses activités (culturelles, sportives, artistiques) de manière ludique.

La Récré des Bout'choux propose par exemple chaque mardi pendant la période scolaire des jeux d'éveil et de motricité pour les enfants de 1 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou d'une assistante maternelle. L'Éveil sportif permet lui aux enfants de 3 à 5 ans de s'épanouir dans une pratique sportive évolutive adaptée aux besoins de chacun.

Dans un autre domaine, l'École municipale d'arts plastiques invite les parents à participer à des séances de découverte et de création plastique avec leur enfant, à partir de 4 ans jusqu'à 12 ans. Dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire Edgar Varèse, la Médiathèque propose chaque mois des ateliers musicaux, de la naissance jusqu'à 6 ans. Lors de ces séances animées par Cécile Benoit, les enfants accompagnés d'un parent se retrouvent, pour un temps calme et intimiste au cours duquel ils développent leur attention, leur oreille musicale et leur sens du rythme.

Le Musée des Ursulines organise régulièrement des ateliers parents/enfants dès l'âge d'un an qui leur permettent de découvrir le musée à travers des activités variées liées à la peinture et des histoires qui permettent de partager un moment de complicité entre parents et enfants. Il propose aussi des visites ludiques et des ateliers créatifs aux enfants de 5 à 12 ans avec leur famille, ainsi que l'Explor game *Tourmente au musée*, un jeu d'aventure sur tablette numérique, accessible à partir de 10 ans.

témoignage

Maxime, **animateur pédagogique au musée des Ursulines**

« L'objectif des ateliers parents-enfants organisés par le musée est de faire en sorte que les enfants, dès leur plus jeune âge, poussent la porte du musée et découvrent l'art avec leurs yeux et avec leurs mots. En tant qu'animateur, ma mission est de les accueillir et de leur présenter les choses avec leurs mots à eux pour les intéresser et les faire se sentir bien dans un lieu culturel. J'utilise différents supports pour leur raconter une histoire et partager avec eux des expériences sensorielles. Les enfants sont très curieux. Il est important de leur présenter certaines choses très tôt pour que cela devienne une habitude et que venir au musée devienne un réflexe pour eux. »

2 000
enfants en garderies périscolaires

200
places
dans les deux centres de loisirs de Pillet et Hurigny

5
Points Enfants Loisirs
avec 638 enfants en 2023

Sensibiliser, prévenir et aider

Mâcon souhaite impliquer ses jeunes. Pour encourager les démarches d'intégration citoyenne et valoriser cette participation active, des actions de prévention (contre les violences, le harcèlement…), de sensibilisation (environnement…) et d'accompagnement (éducatif, insertion…) sont mises en place tout au long de l'année par la Ville.

Parmi celles-ci, le Conseil municipal des jeunes. Lancé en février, il s'sincrit dans une démarche de concertation et de sensibilisation à la vie démocratique. Avec l'association Unis-Cité, 28 jeunes scolarisés en CM1 et CM2 deviennent acteurs de leur ville en échangeant, en formulant des idées et en menant des projets au service des habitants.

Dans le cadre du dispositif Accompagnement à la scolarité des collégiens, un projet citoyen a permis aux jeunes de découvrir la mairie et le Conseil départemental et de mieux appréhender le rôle des élus, des services et leurs compétences.

La Ville accompagne également les jeunes dans l'élaboration de leurs projets. Le dispositif TGV (Tu gères tes vacances) permet aux 11/17 ans d'être acteurs de leurs vacances. Chaque année, une trentaine de jeunes s'impliquent dans un projet qui leur permet de financer un séjour de leur choix et de partir en toute autonomie. Au-delà de cet engagement citoyen, ces actions intègrent une dimension éducative et leur permettent d'acquérir des compétences utiles et de les préparer à leur entrée dans le monde professionnel. De la même façon, la bourse aux départs a été mise en place pour qu'ils montent des projets leur permettant de financer leurs loisirs.

témoignages

***Azdine*, référent jeunes**
***et Jordan*, médiateur social jeunes à Marbé**

« Notre but est de faire le lien entre les jeunes dans le quartier et la Ville de Mâcon. Dans notre mission, il y a un volet médiation avec de la gestion de conflits, des aides, des conseils, et un volet animation.

Nos deux postes sont différents, mais très complémentaires parce qu'on travaille souvent ensemble. Nous intervenons sur des projets comme le TGV, la bourse aux départs, des chantiers à la demande de Mâcon Habitat ou des actions citoyennes comme l'organisation d'un loto ou encore l'aide à la mise en place d'un événement au Théâtre dans le cadre du Téléthon. On a également des gamins sur le quartier qui sont toujours prêts à aider et qui n'hésitent pas à donner un coup de main aux personnes âgées pour leurs courses ou autres.

On fait un accueil au foyer jeunes, mais on va aussi à leur rencontre pour discuter, écouter et les accompagner sur des démarches ou des questions d'orientation ou d'emploi. En les côtoyant tous les jours, on les connaît et on peut les aiguiller en fonction de la personnalité de chacun. Nous sommes tous les deux issus du quartier et de l'éducation populaire. Cela permet de créer un lien de confiance avec les jeunes et d'avancer avec eux. Pour rien au monde, on ne ferait autre chose, c'est gratifiant de les aider et de travailler à leurs côtés au quotidien. »

15 000
licenciés
dans les associations sportives mâconnaises

9 522
entrées
à Mâcon prend ses quartiers d'été en 2024

103
apprentis accueillis dans les services de la mairie de Mâcon depuis 2004

s'épanouir et se divertir

Proposer des loisirs adaptés à chaque tranche d'âge, des tout-petits aux jeunes adultes. La Ville travaille dans ce sens et développe les activités et les équipements culturels, sportifs et de loisirs permettant aux jeunes de s'épanouir pleinement et de développer leurs capacités personnelles.

De nombreuses installations sportives municipales sont accessibles gratuitement : deux terrains de padel, dix terrains multisports, six terrains de basket 3x3 aux Blanchettes, un parcours santé, deux skateparks, des terrains de football, auquel s'ajoute le futur terrain de beach-volley.

Les événements grand public organisés par la Ville de Mâcon (Été frappé, Contes et lumières, Fête de la musique, Carnaval…) proposent de manière systématique une programmation jeune public intégrée pleinement dans les festivals. Mâcon prend ses quartiers d'été et ses 9 522 passages en 2024 (dont 4 773 personnes différentes) en sont le meilleur exemple avec quatre semaines d'animations pour toute la famille.

Les centres de loisirs de la rue Pillet et d'Hurigny accueillent les enfants de 3 à 12 ans le mercredi en période scolaire et tous les jours pendant les vacances. Au programme : des activités de loisirs, d'éveil et de découvertes adaptées à chaque tranche d'âge. Les mini-stages sportifs (ancien Cap sport) permettent de pratiquer de multiples activités physiques et sportives pendant les vacances.

Les Points enfants loisirs (PEL) de La Chanaye, des Blanchettes, de Bioux, de Marbé et des Saugeraies proposent des temps d'échanges, des ateliers ludiques et des stages d'initiation ou de découverte aux jeunes de 6 à 14 ans. Par ailleurs, des partenariats entre les centres-sociaux et les services culturels et sportifs sont noués régulièrement pour proposer des loisirs différents.

En parallèle, des structures comme le Théâtre, la Cave à musique et autres salles indépendantes ont une programmation permettant au jeune public de s'ouvrir à d'autres horizons et de sortir pendant leur temps libre.

Accompagner vers la vie active

Pour aider les jeunes à se perfectionner, à découvrir des métiers, à réussir leurs études et faciliter leurs premiers pas dans la vie active, la Ville de Mâcon les accompagne par la mise en place d'actions concrètes et de services adaptés.

Tout au long de l'année, Infos Jeunes est par exemple à leur disposition dans le centre-ville. Lieu d'écoute, de première information, de conseil et d'accompagnement, il est ouvert à tous les jeunes Mâconnais, collégiens, lycéens, étudiants, jeunes actifs ou en recherche d'emploi de 11 à 30 ans. Forte d'un réseau local, départemental avec Info Jeunes 71 et régional important, la structure répond à toutes les questions (stage, formation, santé, accès au logement, culture, vie pratique…) et dispose d'un espace de documentation complet et de trois postes informatiques accessibles gratuitement pour des recherches, un accès internet ou rédiger des courriers.

Organisateur du salon des jobs d'été qui a cette année proposé plus de 650 offres d'emploi saisonnier, Info Jeunes Mâcon propose également une formation baby-sitting depuis 2004. Chaque année, dix jeunes âgés de 16 à 25 ans suivent une formation théorique et pratique d'une semaine encadrée qui leur permet ensuite de garder de manière ponctuelle un enfant de 3 mois à 6 ans en toute sécurité.

La Ville de Mâcon est actrice majeure de l'insertion des jeunes sur le marché du travail en organisant un Salon

de l'apprentissage et de l'alternance réunissant des entreprises, des partenaires et des centres de formations. Il permet d'informer et d'orienter les jeunes sur leur avenir professionnel. La Ville accueille également chaque année une dizaine d'apprentis dans ses services (espaces verts, cuisine, petite enfance…) et forme à différents métiers. Depuis 2004, 103 jeunes ont ainsi fait leur apprentissage à la mairie.

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) propose quant à lui le permis citoyen, un dispositif qui s'adresse aux Mâconnais de 18 ans et plus ayant un revenu insuffisant pour financer leur permis de conduire et ayant un projet professionnel à court terme. Le permis est financé à hauteur de 50 % en échange d'une action d'intérêt public.

Ensemble contre les moustiques

Pour lutter efficacement contre les moustiques, la Ville renforce son plan d'actions avec l'installation cette année de nouveaux nichoirs et de pièges, couplée à une large campagne de prévention et de sensibilisation. Elle compte aussi sur la mobilisation de ses habitants parce que cette chasse aux moustiques est l'affaire de tous !

Les moustiques ne sont pas les bienvenus à Mâcon ! Depuis trois ans, la Ville et ses services mènent une lutte de chaque instant contre ces insectes invasifs capables de gâcher votre été et votre quotidien. En effet au-delà des nuisances qu'ils peuvent générer en s'invitant dans vos maisons et vos jardins, les moustiques tigres (qui ont rejoint les moustiques dits communs sur le territoire mâconnais il y a dix ans) peuvent véhiculer par une simple piqûre des maladies infectieuses.

L'enjeu de salubrité publique est donc de taille et le plan d'actions pour éviter leur prolifération ambitieux avec des moyens matériels importants. 15 pièges classiques et 8 pièges solaires ont été installés dans différents quartiers de Mâcon, sur les zones les plus exposées pour optimiser leur efficacité. Parallèlement, 28 pondoirs ont été mis en place à différents endroits stratégiques de la Ville, soit sur des « hot spots » identifiés comme des lieux très habités par ces nuisibles soit sur des zones de stationnement piétons (bancs publics, parcs de jeux pour enfants…).

Ces dispositifs s'accompagnent du déploiement de nichoirs à mésanges et chauves-souris, prédateurs naturels du moustique, et de pondoirs. L'objectif étant de créer un réseau de nichoirs sur le territoire pour travailler en amont en éliminant les foyers de reproduction.

Ainsi, en 2024, 50 nichoirs à mésanges et 50 nichoirs au chauves-souris ont été répartis selon une cartographie précise. 450 autres dont certains fabriqués en régie par les agents de la Ville vont être installés cette année : 100 sur le domaine public, le reste chez les habitants qui peuvent recevoir gratuitement un nichoir en remplissant un formulaire de demande en ligne sur le site internet de la Ville. Les agents du service salubrité publique formés à la démoustication étudieront alors les demandes au regard de la cartographie des nichoirs.

Dans une démarche d'écoute, d'information et de sensibilisation, ce service public est proposé aux Mâconnais sur simple appel du numéro vert : 0 800 337 273 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30). Ces rencontres à domicile ont pour but d'apporter une expertise et un examen de l'habitation, mais également de répondre aux interrogations et aux problématiques des Mâconnais tout en rappelant les bons gestes.

Le rayon d'action du moustique étant de 100 mètres environ, le moustique qui vous pique est né près de chez vous, peut être même dans votre jardin. La lutte contre la prolifération et la reproduction de ces nuisibles est donc l'affaire de tous et passe par de petits gestes simples qui permettront d'avancer et de gagner du terrain contre les moustiques : vider chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales, jeter les objets abandonnés dans votre jardin ou sur votre terrasse, lieux propices à la ponte, couvrir de façon hermétique les réserves d'eau, entretenir son jardin…

Par ailleurs, une distribution de pondoirs sera prochainement opérée par les services de la Ville sur l'ensemble du territoire pour compléter l'ensemble de ce dispositif. Cette action permettra de réduire le processus de reproduction des moustiques tigres en capturant les femelles.

Les travaux arrivent à bon port

Berge réparée, nouvelle passerelle… Cet été, le port de plaisance de Mâcon, plus grand port intérieur français, s'apprête à séduire encore plus de plaisanciers.

Mâcon est un important lieu de passage aussi pour les bateaux. Le port de plaisance, propriété de la Ville depuis janvier 2007, profite pleinement de cette situation. Avec 425 anneaux, il est le plus grand port en eaux intérieures de France. Si cela récompense le travail de la Ville et de ses services, l'objectif est toujours de mieux faire pour conserver cette reconnaissance. Cela passe par des investissements réguliers et de nouvelles idées.

Ainsi, cette année, d'importants travaux sont entrepris. Cet hiver, un rond-point a été aménagé pour réguler la circulation entre l'allée du Parc et la rue Alain-Colas. Les cuisines et les sanitaires du restaurant les Mouettes ont également été rénovés. Le chantier le plus important est en cours. Il concerne la réfection de la berge sud-est. Celle-ci s'était effondrée suite à un orage, peu après l'agrandissement et la modernisation du port réalisés en 2012.

La tâche s'annonce spectaculaire. Une pelle sur chenille équipée d'un vibrofonceur va enfoncer dans le sol de longues et lourdes plaques métalliques. Ces « palplanches » s'emboîteront et formeront une solide bordure, derrière laquelle un remblai de pierres et de terre viendra soutenir le nouveau cheminement piéton. Le tout sera surfacé avec un aménagement paysager afin de fondre au mieux l'endroit dans son environnement verdoyant. Il sera alors temps de déployer la passerelle actuellement à l'abri dans un hangar annexe.

Fin juillet, tout sera terminé. Les pontons situés les plus au Sud du port seront alors accessibles directement depuis la route. Les plaisanciers n'auront plus à faire le détour. Les personnes à mobilité réduite profiteront également de cette amélioration. La passerelle est en effet aux normes PMR.

Ultime étape, la rue Alain-Colas devrait être élargie pour permettre la création de places de stationnement supplémentaires et bienvenues, le lieu étant très fréquenté en haute saison.

Le Pavillon Bleu (distinction internationale obtenue depuis 2021 récompensant notamment l'engagement environnemental) flottera toujours sur le port. Tout sera en place pour accueillir au mieux les plaisanciers. L'an dernier, malgré une météo estivale maussade, le port avait quand même enregistré 3 700 nuitées. Avec l'ensemble des aménagements réalisés, cette fréquentation devrait sans nul doute augmenter et continuer à faire du port de plaisance de Mâcon une escale incontournable pour les plaisanciers.

en tête-à-tête

en tête-à-tête

en tête-à-tête

Bio express

5 avril 2012 : Naissance de Lubin à Mâcon
2020 : Découvre la voile en classe de CM1 en suivant Jean Le Cam au Vendée Globe
2021 : Débute la voile en Optimist, licencié au Club de Voile Mâconnais
2024 : Médaillé aux Trophées des Sports de la Ville de Mâcon
16 au 23 juillet 2025. Championnat du Monde à Nishinomiya en International Classe Open skiff, catégorie U17

Lubin Fayard rêve de Vendée Globe

À 13 ans, Lubin Fayard, licencié au Club de Voile Mâconnais, participera en juillet prochain au Championnat du monde de voile au Japon, catégorie Open skiff en U17.

Le jeune Mâconnais n'est pas entré dans l'univers de la voile par ses parents. Cette passion, Lubin la doit à une action pédagogique autour du Vendée Globe, organisée en 2020 quand il était en classe de CM1. *« J'ai découvert à cette occasion la voile. Nous devions choisir un skipper et le suivre durant toute la compétition. Nous avions une liste. J'ai pris Jean Le Cam, parce que c'était le plus âgé et le plus expérimenté. Je voulais voir comment il faisait, comment il s'en sortait. »*

Mordu par cette aventure extraordinaire, Lubin participe l'année suivante à une séance en Optimist (mini bateau découverte pour les enfants) lors de portes ouvertes au club de voile. *« Cette rencontre sur la Saône a été une véritable révélation. Mon aventure pouvait commencer avec ce sport qui allie endurance et stratégie. »*

Lubin surfe en classe de 4e sur la crête de la vague, avec un an d'avance et 19 de moyenne. Très bon élève, plutôt mature pour son âge, il est aussi un sportif doué, en section athlétisme au collège Saint-Exupéry, en handball ou encore en badminton. Mais de ces quatre disciplines, celle qu'il préfère de loin, c'est la voile.

Après une année en 2021 de compétition en Optimist, il change de monture et se tourne du haut de ses dix printemps vers l'International class Open Skiff. Un petit dériveur solitaire de 2,75 mètres, 45 kilos, propulsé par une voile de 4,5 m², voire de 3,8 m² par gros temps, conçu par la société Tahé à Vannes et programmé pour la glisse et la vitesse.

Le licencié des bords de Saône s'adapte vite à ce dériveur *« amusant et technique »*, intégrant en 2023 le dispositif d'entraînement de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté. Embarqué dans le grand bain, il dispute à la fois l'Open Tour entre la Méditerranée, l'Atlantique, les lacs des Settons et d'Annecy et enchaîne en même temps les stages nationaux, notamment celui de détection à l'École Nationale de Voile de Quiberon à l'été 2024. Parmi la centaine de compétiteurs dans l'hexagone, il occupe le 7e rang en U17 début 2025. Huit sont retenus pour représenter l'équipe de France au Japon, 3 en U13 et 5 en U17. Un petit coup de pouce du destin se matérialisant par la défection de deux de ses camarades sélectionnés ouvre au Mâconnais les portes du Soleil Levant en U17.

« Nous serons 80 dans la baie d'Osaka sur le Pacifique. Je me suis fixé comme objectif de terminer dans la première moitié. Tout le monde partira avec le même matériel. J'aime la compétition. En mer, le vent souffle plus régulièrement qu'en bassin intérieur. Je suis bon au près (face au vent). Je lis de mieux en mieux sur l'eau les risées, les calmes. En revanche, je dois progresser en stratégie et améliorer mes départs. » Battant, celui qui aimerait un jour disputer le Vendée Globe avoue être mauvais perdant, mais il apprend à gérer la frustration. Avant de mettre le cap sur Nishinomiya, une semaine avant son départ, en mise en bouche, il s'alignera aux championnats de France à Cherbourg. Bon vent Lubin !

La préparation d'une exposition au musée des Ursulines

Jusqu'au 28 septembre, le Musée des Ursulines accueille l'exposition « Mâcon raconte le climat ». Pendant plusieurs mois, les visiteurs pourront y découvrir l'impact du dérèglement climatique sur les comportements des oiseaux et l'évolution des glaciers. Cette exposition à travers plusieurs œuvres et photographies, enrichie du prêt exceptionnel du Musée d'Orsay, s'est mise en place en régie grâce à l'intervention de plusieurs services de la Ville. Votre magazine s'est glissé dans les coulisses du musée pour vous présenter l'envers du décor d'une exposition de cette envergure…

1. La mise en place commence par le démontage de l'ancienne exposition. Ici, les œuvres de Charlotte Guibé sont soigneusement emballées, et emmenées dans son atelier. Une fois l'espace libéré et nettoyé, place à la phase préparatoire de « Mâcon raconte le climat » avec l'installation des éléments mobiliers. Les cimaises* exposées au deuxième étage sont descendues, remises en état et peintes par les agents des services techniques de la Ville.
La couleur des panneaux, l'emplacement des œuvres et des photos, le parcours des visiteurs… sont proposés par Julie Dumontel, la scénographe du musée, en concertation avec Michèle Moyne-Charlet, conservatrice en chef du patrimoine et directrice des musées de Mâcon, et l'ensemble de l'équipe du musée des Ursulines.

2. Le montage de l'exposition se poursuit avec l'installation des photos. Les travaux des glaciologues de l'université Alpes Grenoble trouveront une place de choix dans le parcours à travers une série de photographies documentant les recherches de l'Institut des géosciences de l'environnement depuis 2010. Concernant l'évolution des comportements des espèces animales, les observations réalisées par l'Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire seront également mises en évidence avec des photos. Les clichés montrent les nombreux changements qui affectent les oiseaux. Les textes ont été écrits et résumés par l'équipe du musée à partir d'éléments fournis par des spécialistes. Le chantier scénographique continue avec la mise en place de l'éclairage. Les agents installent et testent les différents points lumineux pour offrir la meilleure visibilité aux œuvres.

*Le mur ou le panneau auquel est accroché un tableau dans un musée

3. Jeudi 27 mars. C'est le grand jour avec la livraison de l'œuvre *Printemps arctique* d'Anna Boberg, un prêt exceptionnel du musée d'Orsay. Le transporteur arrive en fin de matinée. À bord du camion : deux manutentionnaires spécialisés dans le transport d'œuvres d'art, une conservatrice du Musée d'Orsay qui accompagne le tableau et une caisse en bois. La caisse est mise à plat, le couvercle dévissé, les plaques de protection en mousse délicatement retirées, le tableau apparaît enfin. Les agents équipés de gants posent la toile sur une table protégée, c'est l'heure du constat d'état qui permet de témoigner de l'état d'une œuvre. Celui-ci est fait au départ et à l'arrivée du tableau. Minutieusement, chaque recoin est inspecté. Tous les détails sont notés et archivés avec l'œuvre et son cadre pour témoigner de leur évolution au fil des années et des prêts.

4. Une fois examiné, le tableau peut être acccroché. Pour éviter toute manipulation inutile, les agents ont bien repéré l'emplacement au préalable, étudié le support, regardé les vis, examiné les attaches, posé le niveau… Moins d'une semaine avant le vernissage, *Printemps arctique* est en place. À côté, une autre toile de la peintre est accrochée trois jours avant le début de l'exposition, elle arrive de Chambéry. Plus loin, les agrandissements photo et derniers textes sont également installés sur les cimaises, en même temps que se font les derniers réglages scénographiques, à quelques heures d'accueillir les premiers invités. Le 2 avril, veille de son lancement, l'exposition se dévoile et accueille ses premiers visiteurs lors du vernissage…

Le Sport Santé

Rester en forme, prévenir la perte d'autonomie en bougeant régulièrement ou garder une activité physique malgré une maladie chronique ou un handicap ? C'est possible grâce à la Maison Sport Santé du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mâcon qui accompagne les personnes souhaitant poursuivre, reprendre ou débuter le sport. Plusieurs associations proposent des créneaux Sport Santé à Mâcon, adaptés aux envies et aux besoins de chacun. Nous avons testé cette pratique sportive.

Avant d'enfiler les baskets, la première étape passe par la case médecin. Pour accéder à une activité physique et s'inscrire à un créneau Sport Santé, le certificat médical est obligatoire. Il permet en effet d'émettre des recommandations ou contre-indications à certaines pratiques sportives. Ce certificat en main, direction la Maison Sport Santé pour un rendez-vous avec Louis Godfroy, coordinateur du service. Au cours d'un entretien, il fait le point sur nos besoins, nos envies, nos capacités et nos limites et nous présente les créneaux Sport Santé ainsi que les aides possibles.

Après ce rendez-vous d'une heure, Louis nous oriente vers deux activités physiques qui pourraient nous convenir. Avant de nous inscrire sur un créneau, il est possible de participer à une ou deux séances d'essai sur deux activités pour voir si cela nous convient. Huit associations ou structures mâconnaises disposent de créneaux labellisés Sport Santé : Mâcon Judo, l'Entente Athlétique Mâconnaise, Mâcon Natation, le Shotokan Karaté Club, Mâcon Tennis, l'Espace culturel et de loisirs de Bioux, la MJC des Blanchettes et la MJC de l'Héritan. Nous choisissons un cours de renforcement musculaire et cardiovasculaire et de la marche nordique.

Après avoir contacté les structures, le premier rendez-vous est pris à l'ECL Bioux, un lundi de 16 h 45 à 17 h 45. C'est parti pour une heure de cours avec Arthur Berry, coach sportif diplômé APA (activité physique adaptée). La séance commence avec un échauffement, quelques pas dans la salle avant de prendre place sur les chaises installées au centre de la pièce. Avec nous, Michel, Colette, Marie-Hélène et quatre autres adhérents. Tout le monde a un parcours différent, mais apprécie de se retrouver pour faire du sport, rencontrer de nouvelles personnes et discuter.

Les exercices s'enchaînent en musique : debout ou assis, petites hsaltères, élastiques ou ballons à la main, les muscles chauffent, la concentration est au maximum… L'idée est, avec des mouvements simples, de travailler la mobilité pour garder des articulations saines, de renforcer les muscles et d'améliorer ses capacités cardiaques, pulmonaires et cognitives. Chacun fait à son rythme et selon ses capacités, Arthur est présent pour aider jusqu'aux étirements de fin de séance.

Direction ensuite le stade Marie-Josée Pérec. La piste bleue de l'EAM nous attend pour de la marche nordique avec Benjamin Colombier, éducateur sportif Sport Santé. Le vendredi de 10 h à 11 h, une dizaine de personnes se retrouvent pour cette activité de stimulation et d'endurance en plein air. Suzanne, France, Richard et Bernard sont déjà sur la piste, bâtons à la main. La séance commence avec quinze minutes d'échauffement lors desquelles chacun se met en jambes et marche à son rythme.

Benjamin mène ensuite une séance de fractionné alternant marche rapide et temps de récupération. Les mètres défilent sous le soleil mâconnais. Les sourires et les blagues sont aussi au rendez-vous. Cette ambiance sympathique adoucit le rythme et rend les efforts plus faciles. Mais le travail articulaire et musculaire est bien là ! Si le bâton allège le poids sur les articulations, il permet aussi de travailler la mobilité et le haut du corps en combinant les actions des bras et des jambes.

Résultat de ces deux tests : le sport santé et les séances s'adaptent à toutes les pathologies. Au-delà des effets positifs sur le cœur, les articulations et les muscles, ces activités ont aussi un impact considérable sur les tensions du quotidien et le bien-être mental en permettant des rencontres et des échanges conviviaux chaque semaine.

Pour tout renseignement : Maison Sport Santé de Mâcon, 6 place Carnot de 9 h à 17 h du mardi au vendredi.
Tél. : 06 15 57 26 63 ou 03 85 39 71 05 (CCAS) ;
mail : sport-sante@ville-macon.fr

LES SORTIES

MUSIQUE

SPORT

EXPO

Que la Fête commence !

Des notes pop, électro et reggae sur l'Esplanade Lamartine, des concerts et des talents locaux à chaque coin de rue, quelques pas de danse ça et là… Rendez-vous les 20 et 21 juin dans le centre-ville de Mâcon pour vibrer au rythme de cette Fête de la musique festive et éclectique.

Une première soirée variété électro

Trois concerts et trois ambiances électro pour le premier soir. **Vendredi 20 juin**, la scène de l'Esplanade Lamartine accueillera Ello Papillon, Sauvan et TechnoBrass pour lancer les festivités.

À 18 h 30, Ello Papillon et l'école maternelle de Roberjot vous invitent dans leur « Super Eden », un univers musical orienté chanson pop électro. Chaque titre est une toile aux textures sonores souvent inspirées des années 80, avec clavier, guitare planante et looper. La voix d'Ello est portée par des mélodies et des chœurs envoûtants qui font danser.

À 21 h, Sauvan vous embarque dans sa disco pop où la variété française des années 90 se mèle aux rythmes de Justice et Daft Punk. De l'électro variété pour tous.

Place ensuite **à 22 h 45** à un septet hors du commun ! Quatre cuivres, trois percussions et toute l'énergie électro brésilienne de TechnoBrass viendront endiabler la scène avec des compositions originales et enivrantes, mélanges de chaleur des cuivres à la puissance des beats répétitifs.

Retour aux sources pour Maxxo

Samedi 21 juin, la Fête continue sur l'Esplanade Lamartine avec **dès 21 h** l'énergie incroyable de Groumpf (britpop électro). **À 23 h**, Maxxo, l'auteur compositeur et interprète originaire de Mâcon, revient sur la scène locale avec une nouvelle chanson, « We back again ». Après une pause musicale pour se consacrer aux autres et à la production, l'artiste, qui a partagé la scène avec des noms comme Alpha Blondy et Sinsemilia, renoue avec le style reggae de ses débuts et présentera ses nouvelles compositions « à la maison ».

Et si on mettait des paillettes dans vos soirées ?

Les 20 et 21 juin, les Espaces cyclophones installent leurs douches à paillettes sur l'Esplanade Lamartine. Quatre cyclistes pédalent sur autant de vélos. Dehors et dedans, la musique « Dance » se diffuse, les lumières s'affolent… Les paillettes (biodégradables) virevoltent et se collent à la peau de ceux qui sont en cabine. En quelques secondes, ils en ressortent pailletés de la tête aux pieds.

De 18 h à 19 h et de 20 h à 21 h 30, les chansons d'Alice Ohlala et les percussions de Stefano vous emmèneront dans un voyage musical, du Brésil au Japon, de Bamako à Oslo, du Rajasthan aux Balkans, à la salle François Martin (le 20 juin) et à la galerie Mary-Ann (le 21 juin).

De 20 h à 21 h et de 22 h 15 à 22 h 45, les cinq musiciens (un trompettiste, un batteur, un bassiste, un claviériste et un guitariste) des Chick Tips distilleront leur disco funk, régaleront les oreilles les plus aguerries et feront danser avec un bal participatif.

Et bien sûr, les commerces, les bars-brasseries et les restaurants seront mobilisés lors de ces soirées avec différents artistes et styles musicaux en terrasses pour faire résonner un maximum de notes de musique dans le centre-ville.

Le Grand Collectif de Bioux fête ses 70 ans

Le 21 juin à 19 h, découvrez un projet artistique inédit au cœur de Bioux, au pied de l'immeuble emblématique du Grand Collectif. La Symphonie pour 66 balcons mettra en relation plusieurs musiques à l'image, une création de Damien Deshayes. Cette œuvre, fruit d'une résidence de création participative, mettra en scène l'Orchestre Symphonique de Mâcon et des élèves du Conservatoire Edgar Varèse dans le cadre naturel du Grand Collectif.

> Retrouvez la programmation complète début juin sur MACON.fr

Les 20 et 21 juin, le parking Lamartine sera ouvert jusqu'à la fin des concerts.

EN **BREF**

Mâcon Wine note ? entre concerts et dégustations

La 12e édition des Mâcon Wine note ? s'invite sur l'Esplanade Lamartine les 16 et 17 mai. Senteurs et arômes des vins Mâcon côtoieront musiques actuelles et notes cuivrées pour deux soirées de dégustations et de concerts dans une ambiance conviviale. Depuis 2012, cet événement transforme le bord de Saône en bar de plein air faisant la part belle aux appellations du terroir. Cette année encore, une vingtaine de cuvées sélectionnées par l'Union des Producteurs de Vins Mâcon seront proposées aux visiteurs, accompagnées d'une cuisine du terroir et de plateaux de fruits de mer. Côté musique, Pop n'roll (reprises pop/rock des années 70 à maintenant) et Led To (DJ Set accompagné d'un saxophoniste) seront à l'affiche le vendredi ; Dublin soul (tribute band The Commitments), Telegraph (pop/rock/folk) et LMZG (electro swing et techno cuivrée) le samedi soir.

> **Vendredi 16 et samedi 17 mai de 18 h à 1 h. Entrée : 6 € (verre offert)**

Solidaires avec les Gambettes mâconnaises

L'an dernier pour leur dixième anniversaire, les Gambettes mâconnaises avaient vu une véritable vague rose déferler devant le Spot et sur les bords de Saône. Dimanche 29 juin à 10 h, la 11e édition de cette marche et de cette course solidaires tentera de faire aussi bien. Organisées par l'association des 1000 Pattes et ouvertes aux hommes depuis 2024, cet événement écoresponsable permet de se mobiliser et de soutenir la lutte contre les cancers féminins. L'ensemble des inscriptions sont reversées au profit de la Ligue contre le cancer. Chacun court et marche à son rythme, après un échauffement collectif et en musique. Seule obligation : le dress code, tout de rose vêtu.

> **Inscriptions sur www.yaka-chrono.com**

Jouez en famille

Mercredi 21 mai, le centre Paul Bert se transformera en grand parc d'animations à l'occasion de la Fête du jeu. De 14 h à 17 h, structures gonflables et jeux de toutes formes (en bois, surdimensionnés ou de société) prendront place pour la plus grande joie des petits et des grands. Des initiations et des jeux sportifs seront aussi au programme de cet après-midi à partager en famille, avec un goûter offert. La Fête du jeu est une animation gratuite, proposée par la Ville de Mâcon (service de la Cohésion sociale), accessible dès l'âge de 3 ans.
Les mineurs doivent être accompagnés et sous la responsabilité d'un adulte.

Un nouvel espace au **Musée des Ursulines**

À partir du 20 mai, le Musée des Ursulines présente l'exposition semi-permanente « Alphonse de Lamartine et Aix-les-Bains, une histoire devenue culte ». Une partie des collections du musée Faure d'Aix-les-Bains, actuellement en travaux, investit les murs du musée des Ursulines. L'exposition permet d'évoquer la présence et les liens de l'écrivain avec la ville où il a composé certains de ses plus beaux poèmes. Les deux salles dédiées présenteront des œuvres du musée Faure (le mobilier de la chambre de Lamartine à la pension Perrier d'Aix-les-Bains, ainsi que des sculptures en rapport avec les statues érigées autour du lac du Bourget).

Bienvenue **à l'EMAP !**

Rendez-vous les 6 et 7 juin à l'EMAP pour deux jours de portes ouvertes. Lieu de formation, de découvertes, d'échanges et de rencontres artistiques, l'École municipale d'arts plastiques accueille toutes les semaines plus de 700 élèves de tous âges, débutants et public confirmé, sur 53 ateliers différents. Les portes ouvertes permettent de présenter l'ensemble des activités encadrées par une équipe de 18 enseignants plasticiens. Des ateliers de découverte, des démonstrations, des cours libres ainsi qu'un spectacle des enfants et le programme de la saison prochaine seront également présentés au cours de ces deux jours.

> **Portes ouvertes les 6 et 7 juin de 10 h à 19 h. Inscriptions réservées aux Mâconnais le 6 juin, à partir du 7 juin ouverture aux résidents hors Mâcon. Permanences pour les inscriptions du 10 au 13 juin mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h, mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.**

La Médiathèque
se (re)met au vert !

L'an dernier, pour sa première édition, la braderie de la Médiathèque avait accueilli plus de 1 000 visiteurs. Quelque 5 000 documents et autres livres s'étaient ainsi vu offrir une seconde vie sur les étagères des maisons familiales mâconnaises. Au vu du succès rencontré, la Médiathèque réitère l'opération et organise une deuxième braderie samedi 24 mai de 10 h à 16 h.

À cette occasion, les documents (livres, CD et magazines) qui ont été sortis des collections pour être remplacés par des documents plus récents, pourront être achetés à petits prix (de 1 à 5 €). Cette vente s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Cette année, la braderie fait partie d'une programmation plus large autour des questions d'écologie, qui se déroulera tout au long du printemps : rencontres, conférences, ateliers, balades botaniques et autres rendez-vous sont au programme. Elle s'accompagne également de la mise en place d'un « Espace Écologie », étagère consacrée à ces questions sous différents angles.

Changement climatique, recyclage, énergies renouvelables, déplacements doux, pollution, biodiversité, actions citoyennes seront autant de thèmes abordés sur ces rayonnages accessibles au rez-de-chaussée, dans le hall de la médiathèque. Livres, magazines et DVD, à destination des enfants et des adultes, apporteront des réponses pratiques aux questions environnementales.

> Samedi 24 mai de 10 h à 16 h à la Médiathèque municipale

La saison des thés dansants
est ouverte

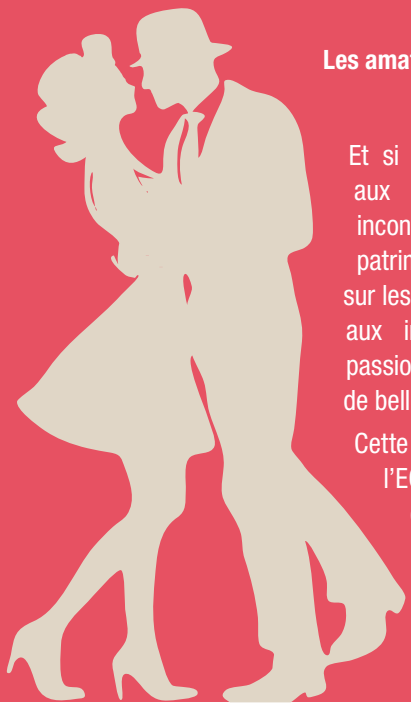

Les amateurs de danse de salon peuvent avoir le sourire. L'ECL Bioux relance les thés dansants à Mâcon avec déjà six dates au programme. Premier rendez-vous sur la piste samedi 24 mai.

Et si Mâcon offrait une nouvelle jeunesse aux thés dansants ? Ces rendez-vous incontournables et bien ancrés dans le patrimoine culturel français font leur retour sur les pistes mâconnaises. Ils vont permettre aux infatigables danseurs de vivre leur passion, de se dégourdir les jambes et faire de belles rencontres.

Cette nouvelle animation est proposée par l'ECL de Bioux qui répond ainsi à une demande de plus en plus grande. Emmenés par des musiciens professionnels, les thés dansants mâconnais vont faire revivre la belle époque des tango, swing, slow, valse, madison, musette et autres pas de danse et permettre à tous ceux (jeunes et moins jeunes) qui aiment danser de retrouver un lieu pour le faire plusieurs heures durant.

Le premier thé dansant aura lieu le samedi 24 mai, cinq autres dates suivront. Tous seront organisés à la salle des fêtes de Sennecé-les-Mâcon qui peut accueillir jusqu'à 250 personnes. Une buvette sera assurée sur place par une association locale.

> Les samedis 24 mai de 14 h 30 à 19 h avec Benjamin Durafour, 13 septembre avec P. Alain Krummenacher, 15 novembre avec Cédric et Cyril Blanchard, 7 février (orchestre à définir), 25 avril avec P. Alain Krummenacher et 6 juin avec Florent Gorris.

EN **BREF**

Le Critérium du Dauphiné fait étape à Mâcon

La 77e édition du Critérium du Dauphiné s'arrête à Mâcon le 12 juin. C'est la troisième fois que la ville accueille cette course cycliste, répétition générale avant le Tour de France. La 5e étape longue de 182,6 km partira de Saint-Priest pour rejoindre la cité lamartinienne. Les coureurs arriveront vers 17 h au Nord de Mâcon, sur la D906 à proximité du cinéma Pathé, un final tracé pour les sprinteurs. Le podium du Tour de France 2024 devrait être réuni pour cette édition avec Tadej Pogacar, Jonas Vingegaard et Remco Evenepoel. Le Français Romain Bardet devrait également être présent et donner ses derniers coups de pédales dans le peloton professionnel avant de prendre sa retraite.

> Toutes les informations sur la course et les conditions de circulation le 12 juin sur www.macon.fr

En piste

Qui succédera à Julien Épaillard et à son cheval Donatello d'Auge, premiers à inscrire leurs noms au palmarès du Grand Prix 4* de Mâcon Chaintré ? Entré l'an dernier dans le cercle très prisé des CSI 4*, le Jumping International revient au centre équestre de Mâcon Chaintré du 14 au 18 mai. Avec quatre épreuves comptant pour le classement mondial, un grand prix dominical de la Ville de Mâcon et des compétitions annexes permettant d'ouvrir l'événement à un plus large public de compétiteurs, amateurs et professionnels, cette compétition promet de très beaux moments de sport avec des cavaliers parmi les meilleurs du monde.

> Programme complet sur www.maconchaintre.com

Le Festival de l'auto revient

Les 17 et 18 mai, le Cap XV organise la 5e édition du salon de l'automobile et de la mobilité au Parc des expositions de Mâcon. Ce festival regroupe une cinquantaine de marques automobiles françaises et internationales. Il permet aux visiteurs de découvrir les nouveautés. Au fil des stands, ateliers pratiques, conditions commerciales spéciales et nombreuses activités seront proposées. Un défilé de voitures historiques arrivera le samedi et le dimanche en fin de matinée. Ces véhicules seront ensuite exposés. Une nouveauté : le salon s'ouvre aux autres mobilités (motos, bateaux de plaisance…) et aux services annexes (assurance, banque…)

> Samedi 17 mai de 9 h 30 à 20 h et dimanche 18 mai de 9 h 30 à 18 h. Tarifs : 5 €, gratuit pour les - 12 ans.

En route pour **le Rallye des vins**

La 42e édition du Rallye des vins Mâcon se déroulera les 6, 7 et 8 juin. Organisée dans le cadre du Championnat de France des Rallyes 2e Division et de la Coupe de France des Rallyes Voitures modernes, la course accueillera également des véhicules plus anciens avec une manche du Rallye national et de la Coupe de France des Rallyes des Véhicules historiques de compétition. Les 200 participants, pilotes et co-pilotes, partiront pour douze spéciales à travers le vignoble et les routes du Mâconnais. Le podium, le parc assistance et le village des exposants seront installés au Pâquier Saint-Antoine.

> Informations sur www.rallyedesvinsmacon.com

Festives de lecture à haute Voix

Trois jours pour exprimer et transmettre la lecture à haute voix. Telle est la volonté de l'association Les Bibliambules qui organise les premières Festives de lecture à voix haute. Les 23, 24 et 25 mai, ce groupe de passionnés partagera avec ses auditeurs un savoureux menu mêlant une diversité de thèmes et de mise en mots.

Programme : vendredi 23 mai à La Buissonnière, accueil à 18 h par le club lecture des Blanchettes, à 19 h 30 avec la Compagnie Golmus place Saint-Antoine, à 20 h 30 avec les Bibliambules. Samedi 24 mai à la salle du Pavillon à 15 h avec Blanche Bobrosky, à 16 h 30 lecteurs Bibliambules du Grand Chalon, à 19 h lecture puis échange avec le public. Dimanche 25 mai à la salle du Pavillon à 15 h Passeurs de poésie, à 17 h Les Histrions.

> Retrouvez l'agenda des manifestations sur MACON.fr

Infos *pratiques*

Hôtel de Ville
Quai Lamartine
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 00

Mairie de Loché
Chemin des Boutats
Ouverture les lundis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. 03 85 35 60 73

Mairie de Saint-Jean-le-Priche
99 rue des Granges
Ouverture le mardi, le jeudi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Tél. 03 85 36 03 09

Mairie de Sennecé-les-Mâcon
Rue Vrémontoise
Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8 h 30 à 12 h.
Tél. 03 85 36 01 44

Mairie de Flacé
Place Desnoyers
71000 Mâcon
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.
Tél. 03 85 29 00 97

Allô Mairie

0 800 337 273
Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30

Les services

Enfance et vie scolaire
Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. : 03 85 39 18 44

Urbanisme, accessibilité
Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tél. 03 85 39 71 67

État civil
Quai Lamartine
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 63

CCAS de Mâcon
6 place Carnot
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. 03 85 39 71 25

Police municipale - Tranquillité publique et vie quotidienne
Rue Montrevel
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 64

Numéros d'urgence

Samu : **15**
Pompiers : **18**
Police secours : **17**

MÂCON, LA VILLE AIMÉE

UN BUDGET 2025 AU SERVICE DES MÂCONNAIS

Gérer une ville, c'est tenir un cap clair, y compris dans un contexte national d'incertitude budgétaire. C'est faire des choix concrets, jour après jour, pour répondre aux attentes des habitants. Le budget que nous venons de voter reflète exactement cela : une gestion rigoureuse, mais tournée vers l'action. Pas de hausse d'impôts, pas de promesses intenables, mais des engagements tenus, et des projets qui avancent.

Concrètement, cela signifie quoi ? La ville de Mâcon continue de se transformer. Par exemple nous poursuivons le travail engagé à la Chanaye avec la réhabilitation du centre social et l'ouverture prochaine d'une Maison du Projet. À Marbé, un pumptrack verra le jour pour les jeunes et les familles. Et partout, nous veillons à entretenir, à rénover, à faire évoluer les équipements utiles au quotidien.

Ce budget, c'est aussi une manière d'anticiper l'avenir. En investissant dans des rénovations thermiques, dans les mobilités douces, dans une gestion plus sobre de nos bâtiments publics, nous posons des bases solides.

Nous parlons de ce qui compte dans la vie de tous les jours : la tranquillité, la sécurité, la propreté. La vidéoprotection continue de s'étendre, secteur par secteur. Et la lutte contre les nuisibles reste une priorité.

Autre volet important : le patrimoine et la culture. Nous lançons cette année la première tranche de la réhabilitation du Vieux Saint-Vincent. Un chantier que beaucoup attendent, parce que c'est un lieu qui fait partie de notre histoire commune.

Et bien sûr, comme toujours, nous restons aux côtés des associations. Elles font vivre Mâcon, elles rassemblent, elles accompagnent, elles innovent. La majorité municipale les soutient, parce que nous savons ce qu'elles apportent.

Ce budget est sérieux, clair et équilibré. Mais surtout, il est utile. Il nous permet d'agir, de continuer à avancer, de rester proches du terrain. Fidèles à ce que nous sommes, et fidèles à Mâcon.

Le groupe des élus de la majorité, Mâcon, la ville aimée

MÂCON CITOYENS

BUDGET 2025 : DES PROMESSES D'INVESTISSEMENTS... SANS NOUVEAUX SERVICES !

Le budget de la ville est une succession de promesses d'investissements. Comme chaque année, seule la moitié sera réalisée et le maire de Mâcon n'a pas prévu de développer les services aux Mâconnais.e.s.

Pourtant, il en a les moyens financiers. Les 23 millions d'excédents permettraient une meilleure réponse aux besoins dont nous parlent les habitants.

Les familles témoignent de la difficulté de faire garder leurs enfants. Ceci est encore plus vrai pour les familles monoparentales. Il n'est pas prévu de nouvelles places de crèches publiques.

Pas d'ambition de plus de bio et local dans les repas préparés par la cuisine centrale. Pourtant, c'est important pour la santé et pour le développement de l'emploi dans le secteur agricole et agroalimentaire.

Alors que les Mâconnais disent qu'il est de plus en plus difficile de se faire soigner, le maire ne renforce pas la mission santé municipale. Pourtant, la prévention pourrait soulager efficacement la médecine de ville.

En ce qui concerne le dynamisme économique, de nombreux locaux commerciaux sont vides. Or, rien n'est fait pour les rendre financièrement plus accessibles aux porteurs de projets.

Les 333 caméras qui nous surveillent n'ont pas amélioré le sentiment d'insécurité ; fin 2025, il y en aura 342. Les rodéos urbains, accidents de la route graves, détériorations des biens publics et privés qui ont fait l'actualité locale ces derniers mois, témoignent d'une ville qui n'est pas apaisée. Les Mâconnais.e.s demandent un renfort de présence des services publics qui n'est pas entendu.

Les élu.e.s Mâcon Citoyens portent un projet différent pour les Mâconnais.e.s.

Avec le collectif Mâcon Citoyens, ils viennent à votre rencontre pour vous écouter et être au plus proches de vos attentes.

Vos élu·e·s du groupe Mâcon Citoyens : Eve Comtet Sorabella, Gabriel Siméon, Catherine Amaro, Eric Ponchaux, Delphine Mermet, Emmanuel Jallageas - www.maconcitoyens.fr

PRÉPARONS L'AVENIR MÂCONNAIS

VIGNETTE CRIT AIR POUR LES ZONES À FORTE EXCLUSION

Les élus de la majorité sont conciliants avec les ZFE « Zone à Forte Exclusion », qu'ils mettent en place des plates-formes de covoiturage de Mâcon-Lyon. Les Zones à faible émission sont une ségrégation sociale pour beaucoup de citoyens qui n'ont pas les moyens d'acheter une nouvelle voiture seront exclus de la vie urbaine et perdront leur liberté de circuler. Au lieu d'une transition écologique, elles vont transformer nos villes en ghettos pour les riches. Les travailleurs comme le transport, le commerce ou les soins seront pénalisés par ces règles discriminatoires. Cette politique, sous couvert de lutte contre la pollution, condamne les personnes les plus pauvres à la périphérie mais avec le MERCOSUR « libre échange », les cargos sans vignette Crit Air peuvent polluer notre pays à outrance.

Mme Corinne Langlassé

Une histoire de crime, rue des Ursulines

Mâcon. Un jeudi soir, 19 h. M. Foulon, boulanger, joue au billard dans le café situé à l'angle des rues de la Préfecture et des Ursulines...

M. Foulon est un respectable commerçant, également président du syndicat des boulangers de Mâcon. Sur le point d'effectuer un coup difficile, il donne un malencontreux coup de queue à l'un des clients. Erreur fatale : l'intéressé, un certain André Chanay, 28 ans, manœuvre au chômage et depuis peu cantonnier auxiliaire à la voirie de Mâcon, s'irrite de cette intervention, malgré les excuses du boulanger.

Le ton monte rapidement. Voyant que la situation est sur le point de dégénérer, les amis d'André Chanay s'interposent et séparent les deux hommes, mais ce dernier ne s'en tient pas là. Ulcéré et aviné, il quitte le bar pour se rendre au 5 rue de la Préfecture où il a pris pension et revient chercher querelle à M. Foulon, un vieux pistolet Browning caché dans la poche. Le boulanger, ignorant le danger qu'il encourt, saisit l'homme par le bras pour le traîner dehors. C'est alors qu'une détonation assourdissante retentit : M. Foulon s'écroule, sans un cri, la poitrine ensanglantée.

Lorsque le commissaire Lamyot et le Dr Picard arrivent sur les lieux, la victime est décédée et l'assassin s'est enfui. M. Foulon, 34 ans, laisse derrière lui une femme enceinte et deux enfants.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. André Chanay, après

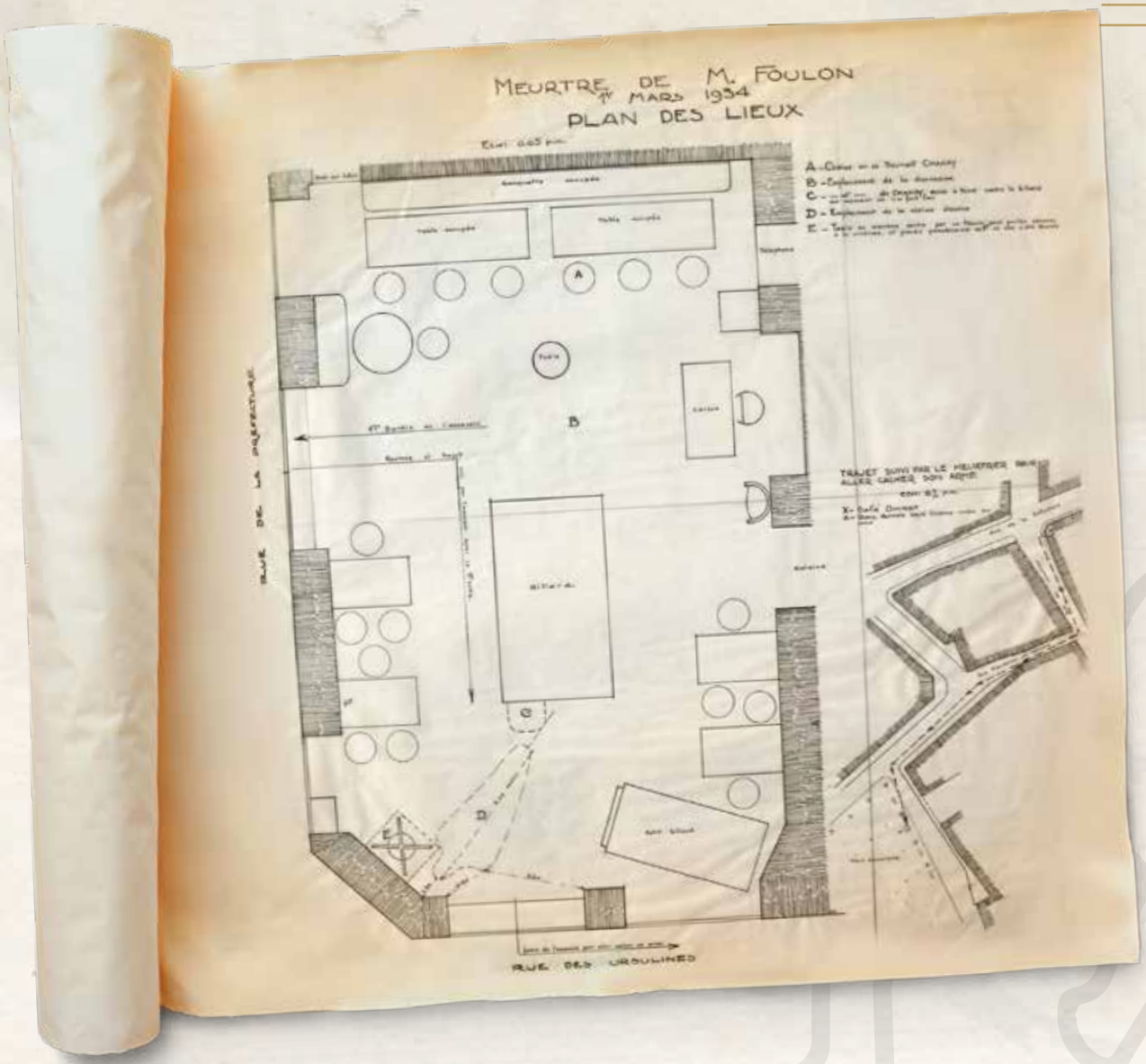

avoir descendu la rue des Ursulines et s'être engouffré dans la rue Bauderon de Senecé, tourne à gauche sur la place Saint-Vincent. Perdu, affolé, il enfouit sommairement son arme derrière l'un des bancs de pierre ornant la place et, sans doute vaincu par la raison, revient se constituer prisonnier. D'après les témoins de la scène, l'homme, loin de s'amender, fait preuve d'un cynisme déplacé devant les forces de l'ordre.

L'autopsie réalisée par le Dr Richard ne laisse aucune ambigüité : la balle a atteint la victime au niveau de la base du sternum, provoquant une hémorragie du côté droit, laquelle a entraîné une mort immédiate.

Dès le lendemain, le meurtrier comparait devant Mr Casteljau, juge d'instruction : son attitude est bien différente de la veille. Il met son forfait sur le compte de l'ivresse et aspire à la clémence du magistrat pour les faits qui se sont déroulés… le 1er mars 1934, dans le café Ducret (aujourd'hui le Resto du Palais). C'est la découverte d'un plan calque montrant la scène de crime qui a conduit à mener l'enquête dans la presse locale afin d'en savoir plus sur ce fait divers.

> À l'école primaire de la Place Carnot qu'il fréquente jusqu'à l'âge de 13 ans, André Chanay donne l'image d'un *« élève d'une intelligence moyenne et médiocrement studieux »*. Après avoir effectué son service militaire en 1925 à Dijon, il occupe divers emplois, dans lesquels il laisse le souvenir d'un *« paresseux au caractère sournois et rancunier »*. Jugé au palais de justice de Chalon-sur-Saône le 17 juillet 1934, il écope de 15 ans de travaux forcés au lieu de la perpétuité.

Fête de la Musique

20-21 JUIN

GRATUIT

MACON
L'ÉNERGIE POUR VOUS, AVEC VOUS !

MACON.fr

Crédit images : ©Adobe Stock - Création et réalisation : Communication Ville de Mâcon